

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

25/11/2024

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S006C169

(9) RAISON SOCIALE: SAS AUTO BILAN SLV

(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD

ZI SECTEUR C7

06700 SAINT LAURENT DU VAR

Tél: 0492042020

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 006C1158

SIGNATURE .

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Date de 1^{ère} mise (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation en circulation CR-570-AR (F) 05/09/2018 21/02/2013 Marque Désignation commerciale RENAULT TRAFIC

(1) N° dans la série du type (VIN) VF1FLA1A6DY490524

(5) Catégorie internationale

Type/CNIT N10RENCT306C203

GO

Genre

CTTF

Énergie

Document(s) présenté(s)

Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

26/09/2024

24032489

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

1.1.6.c.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Course trop longue

(réglage incorrect)

1.4.2.a.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante

3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif

inopérant, fortement endommagé ou mal fixé D

4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse

défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVD

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de

croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG

5.2.3.d.2. PNEU : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté ARD, ARG

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE: Mauvaise fixation ou endommagement

susceptible de causer des blessures en cas de contact AR

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal

fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures D 6.2.5.a.2. SIÈGE CONDUCTEUR : Structure du siège défectueuse

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

Défaillances mineures :

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante AVG,

AVD

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour

légèrement usé AVG, AVD

6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'

une traverse AV. AR

6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle

d'une partie du châssis AR

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif

antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018: 30/08/2018: 146297 km / 31/08/2018: 146318 km / 08/02/2021: 207685 km /

09/02/2023 : 249317 km

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

286435

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL Nº :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIFRE n D

Ripage (-8 à +8 m/km) : +0.5 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 3 % 22 %

Forces verticales: 1170 daN 714 daN

Frein de service

Forces de freinage : 362 daN 434 daN 226 daN

Déséquilibre (<20%): 17 %

10 % Forces de freinage (efficacité): 362 daN 434 daN 226 daN 250 daN

Taux d'efficacité global (≥50 %) : 67 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 12 %

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %): +0.2 %

Paragon - Février 2024

250 daN